

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES LÉGENDES (58 330 SAINT SAULGE)

DATE : mardi 1^{er} mars 2022

LIEU : salle des cérémonies de la mairie de Saint-Saulge

DÉBUT DE SÉANCE : 17h35

PRÉSENTS :

Parents élus au conseil d'école : madame Gamet

Élus : monsieur Cheveau, adjoint au maire

Équipe enseignante : mesdames Hubert, Chevret et Vadrot, monsieur Basely

Déléguées départementales de l'Éducation nationale : mesdames Beaume et Gély-Touzet

ABSENTS EXCUSÉS :

Mesdames Briffault, Rolin et Guérin, parentes élues

Mesdames Houlier et Michelis, enseignantes

Monsieur Dagain, enseignant

Les membres du RASED de Varennes-Vauzelles.

Monsieur Gentil, maire de Saint-Saulge

Madame Delbove, première-adjointe au maire

Madame Paquet, inspectrice de l'Éducation nationale

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : mesdames Hubert et Gamet

PRÉSIDENT DU CONSEIL : monsieur Basely

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation de la rentrée scolaire 2022/2023 et inscription/admission en maternelle
2. Informations sur les modalités d'accueil dans le cadre du protocole sanitaire
3. Informations sur les livrets scolaires uniques
4. Présentation du projet d'école 2020-2023
5. Informations sur l'absentéisme scolaire
6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P.
7. Projets pédagogiques et informations relatives à l'école et à chaque classe
8. Questions diverses

En préambule, le procès-verbal du dernier conseil d'école est soumis à l'approbation du conseil. Aucune remarque n'est formulée.

1. Organisation de la rentrée scolaire 2022/2023 et inscription/admission en maternelle

La rentrée scolaire se déroulera jeudi 1^{er} septembre 2022.

84 élèves sont attendus. Voici les prévisions à ce jour.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
11	7	6	10	10	13	9	9	9	84
18		16		23		18		9	

Aucune modification des horaires de l'école n'est prévue pour la rentrée scolaire prochaine.

Les inscriptions des nouveaux élèves de l'école pour la prochaine rentrée scolaire pourront être enregistrées à partir du lundi 16 mai. Les familles sont invitées à procéder à une inscription sur le site de la municipalité de Saint-Saulge : <https://www.mairie-saintsaulge.fr/> (rubrique « Liens utiles » puis « Vos démarches en ligne »).

Les représentants légaux devront télétransmettre le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile ainsi qu'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. La mairie délivrera alors un certificat d'inscription.

Une fois ces formalités accomplies, le directeur de l'école procédera à l'admission des élèves. Il accueillera les familles pour une présentation et une visite de l'école.

Un livret d'accueil qui permettra aux nouveaux arrivants de se familiariser avec le fonctionnement de l'école sera remis à chaque famille.

Les enfants nés en 2019 résidants sur les communes de Montapas, Saint Franchy, Sainte Marie, Saint Maurice, Jailly et Saint-Saulge sont concernés par ces inscriptions. Chaque mairie a été informée des modalités d'inscription.

L'école pourra scolariser des enfants âgés de moins de 3 ans (nés en 2020) dans le cadre d'un projet d'accueil défini avec l'enseignante.

Madame Hubert et monsieur Basely accueilleront les futurs parents des élèves de la classe de TPS/PS le lundi 27 juin à 17h30 en présence de madame Ledey, ATSEM.

Les parents qui rencontreraient des difficultés quant à l'inscription en ligne peuvent être accompagnés par le centre social (guichet « France services »).

2. Informations sur les modalités d'accueil dans le cadre du protocole sanitaire

Le 9 décembre, le niveau 3 / niveau orange du protocole sanitaire a été activé.

Les élèves et adultes de l'école ont donc été notamment contraints :

- de renforcer la limitation des brassages entre les classes,
- de porter le masque en extérieur,
- de ne pas pratiquer certaines activités physiques,
- de ne plus se rendre à la piscine d'Imphy.

Les inclusions des élèves du dispositif ULIS ont ensuite été suspendues. Le spectacle de chants des enfants initialement prévu vendredi 17 décembre a été annulé.

De nouvelles règles d'isolement et de tests ont été mises en place dès le 3 janvier 2022 pour les cas positifs et les cas contacts. Toutes les classes ont été concernées par des « boucles de tests » (J0, J2, J4). Chaque famille a été contactée par téléphone dès qu'un enfant était déclaré « contact à risque ». La classe de GS/CP a été fermée durant une semaine. Faute de professeurs des écoles remplaçants disponibles, le dispositif ULIS et la classe de TPS/PS/MS ont également été fermés plusieurs jours.

Le directeur remercie toutes les familles qui ont accepté les règles d'isolement et de dépistage, qui ont bien voulu procéder à l'ensemble des tests demandés et qui ont fourni toutes les attestations nécessaires. Remerciements également aux agents de la commune qui ont renforcé leur procédure de désinfection et de nettoyage dans l'école.

En cette rentrée, le protocole a été assoupli et se situe maintenant au niveau 2 / niveau jaune. Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation).

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

S'agissant du dépistage :

- le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé. Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;

- la présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.

3. Informations sur les livrets scolaires uniques

Le livret scolaire unique est mis en place dans toutes les écoles depuis plusieurs années. C'est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants à partir du CP et jusqu'à la classe de troisième. Ce livret est accessible en ligne afin que parents et élèves puissent en prendre connaissance lorsqu'ils le souhaitent. Chaque représentant légal dispose d'un mot de passe personnel.

L'équipe enseignante s'interroge sur les difficultés d'accès que pourraient rencontrer certaines familles et questionne les représentants de parents à ce sujet.

Quant à eux, les élèves du cycle 1 (PS, MS et GS) reçoivent un carnet de suivi qui rend compte des apprentissages dans les grands domaines d'enseignement.

Le directeur invite la représentante des parents élus à s'exprimer sur l'utilisation de ces outils. Un lien vers le site « éduconnect » sera mis en place sur le site internet de l'école. Un ordinateur de l'école peut être mis à disposition pour des parents qui en auraient besoin. Les parents qui rencontreraient des difficultés peuvent aussi être accompagnés par le centre social (guichet « France services »).

4. Présentation du projet d'école 2020-2023

Dans chaque école, un projet d'école est élaboré. C'est un outil de référence pour l'équipe des enseignants, c'est un espace d'initiative pour faciliter la réussite des élèves et répondre à leurs besoins. C'est en raison de la diversité des établissements scolaires que s'est imposée progressivement la notion de projet d'école. Il tient compte de la diversité sociale et culturelle des élèves accueillis, de la variété du corps enseignants, de la spécificité de l'environnement local.

Le projet d'école est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun, il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs des enseignants, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Le projet définit les orientations et les objectifs prioritaires et se traduit par un programme d'actions. Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour

assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Cinq grands parcours le composent : transmettre les valeurs de la République, parcours d'éducation artistique et culturelle, développer les compétences numériques des élèves, renforcer l'apprentissage des fondamentaux, éducation à la santé. Chaque parcours permet de dresser les constats, d'envisager les priorités et les objectifs spécifiques et de prévoir des actions.

Un « fil rouge » ou une « orientation générale » a été rédigé par l'équipe des enseignants. La lecture en est faite aux membres du conseil. Ensuite, le projet d'école est présenté à l'ensemble des membres du conseil et annexé au procès-verbal.

Le projet de l'école des légendes a reçu deux avis :

- « Un projet ambitieux qui s'appuie sur les ressources locales et s'inscrit plus globalement dans un territoire bien identifié. » Sylvie Paquet, inspectrice de l'Éducation nationale.
- « Un projet cohérent pour une école qui s'ancre dans son territoire et propose un parcours ambitieux aux élèves. » Éric Gien, adjoint à la directrice académique, inspecteur de l'Éducation nationale en charge du premier degré.

Les membres du conseil sont invités à réagir.

Madame Gamet indique que : « ce projet ouvre beaucoup de portes ».

5. Informations sur l'absentéisme scolaire

L'école est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle et, à terme, professionnelle des enfants. C'est pourquoi il convient de respecter l'obligation scolaire et de veiller à l'assiduité des élèves.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 28 septembre 2010 et selon la circulaire relative à la prévention de l'absentéisme scolaire du 28 août 2017, le directeur d'école est tenu de présenter au conseil un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école.

	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	<i>Moyenne</i>
Classe de TPS/PS/MS	9,80 %	10,25 %	13,58 %	17,40 %	16,38 %	13,48 %
Classe de GS/CP	3,90 %	7,14 %	6,20 %	6,40 %	38,60 %	12,45 %

Classe de CE1/CE2	2,30 %	1,90 %	3,50 %	6,8 %	9,4 %	4,78 %
Classe de CM1/CM2	1,68 %	4,20 %	3,29 %	8,95 %	12,54 %	6,13 %
Dispositif ULIS	13,80 %	18,53 %	17 %	23 %	43 %	23,05 %
<i>Moyenne</i>	6,30 %	8,40 %	8,71 %	12,51 %	24 %	12 %

Les contraintes sanitaires, les classes fermées et les règles d'isolement sont les principales raisons des taux importants d'absentéisme qui se situe plutôt habituellement autour de 10%.

Il est rappelé que les absences doivent être justifiées par écrit ou par téléphone en laissant un message sur le répondeur de l'école. Il s'agit d'assurer la sécurité des enfants, en vérifiant que tous les élèves ayant quitté leur domicile sont bien arrivés à l'école.

Les motifs légitimes d'absence sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de la famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications et absence temporaire des personnes responsables.

En cas d'absence injustifiée, le directeur rédige un dossier d'absentéisme qu'il adresse aux services de la direction départementale des services de l'éducation nationale de la Nièvre.

Le directeur tient à rappeler aux familles que les « vacances » des élèves ne doivent pas être prises durant la période scolaire. L'assiduité aux enseignements obligatoires prévus à leur emploi du temps est un des devoirs des élèves et de leurs représentants légaux. Les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixés par le calendrier scolaire national ne constituent pas un motif légitime d'absence. La présence en classe durant les 36 semaines de l'année scolaire est un facteur déterminant pour la réussite des élèves.

6. Informations sur l'association des p'tites légendes et l'U.S.E.P.

Madame Chevret, trésorière, présente les actions et les comptes de l'association des p'tites légendes.

Le solde du compte de l'association est actuellement de 6 325,24€.

Les dernières dépenses concernent :

- des abonnements à l'école des loisirs (237 €)
- des séances de projection dans le cadre du dispositif « école et cinéma » (117,50€)
- les assurances et la cotisation à l'APAC (71,61 €)
- l'achat de licences USEP (235,20 €)
- des séances de projection de fin décembre (243 €)
- l'achat de billets de train pour la classe transplantée à Paris (510 €)
- l'animation nature de la classe de TPMS et du dispositif ULIS (200€)

Les frais des deux classes transplantées et du recouvreur de livres (ESAT Fernand Poirier de Nevers) seront à honorer d'ici la fin de l'année scolaire.

Les principales recettes concernent :

- la vente de bulbes et de plants
- la vente de chocolats
- un reversement du comité départemental de l'USEP (60€)
- une subvention pour la fête de la science (125€)

La vente des photographies individuelles puis de classes et de groupes constituera les prochaines recettes de l'association. La fête de l'école permettra également de recevoir des bénéfices supplémentaires. Par ailleurs, des demandes de subventions vont être adressées à la municipalité pour participer, comme les années précédentes, aux deux classes transplantées et au fonctionnement de l'association.

D'avance, l'association remercie la municipalité pour ces subventions.

L'opération de solidarité sur les leucodystrophies a permis de collecter 110€ qui ont été intégralement reversés à l'association ELA.

L'action « chocolats » a permis de générer un bénéfice de 926 €.

L'action « bulbes et plants » a permis de générer un bénéfice de 495,85 €.

Madame Chevret rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider au fonctionnement de l'association.

Madame Gamet se fait porte-parole d'autres parents d'élèves qui trouvent que les délais concernant les remises des photographies étaient trop longs et demandent où en est la réorganisation de la bibliothèque de l'école. Le directeur répond que le calendrier a été respecté et que les photographies ont été prises dès le début de l'année scolaire lorsque les élèves n'étaient pas masqués.

L'association est également affiliée à l'USEP. À ce titre, des rencontres sportives sont proposées durant le temps scolaire (activités obligatoires) mais également hors temps scolaire (facultatives).

Toutes les classes participent à des actions proposées par l'USEP.

Dernièrement, malgré le contexte sanitaire, la classe des CE a participé à l'opération « Tous à Pékin » et certains élèves de CM se sont rendus au Cross départemental de l'USEP.

7. Projets pédagogiques d'école et informations relatives à l'école et à chaque classe

Exercices de sécurité

Mardi 8 et jeudi 10 février, l'école a organisé son deuxième exercice d'évacuation. Il avait pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie. Les écoliers ont participé également à un exercice de confinement jeudi 16 décembre pour les élèves de TPMS, CE et du dispositif ULIS et vendredi 17 décembre pour ceux des classes de GS/CP et CM.

Tous ces exercices se sont bien déroulés.

Semaine des valeurs de la République

Dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, du 6 au 10 décembre, les élèves de l'école ont lu des textes en réseaux sur le handicap et la différence. Chaque classe a préparé un affichage, trace des apprentissages, qui a été exposé.

Dans le cadre de l'installation des élèves du dispositif ULIS dans leur nouvelle classe, une « porte-ouverte » de cet espace était prévue à destination de tous les enfants de l'école. Les écoliers du dispositif devaient prendre en charge les « visites ». Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de mener à bien cette action.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet d'école : parcours citoyen.

Projection cinématographique

L'association des p'tites légendes a offert une séance de cinéma à tous les écoliers le 14 décembre au matin. Les plus jeunes ont assisté à la projection du film « Le Noël de petit lièvre brun » alors que les autres ont vu « le peuple loup ».

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école : parcours d'éducation artistique et culturelle.

Natation scolaire

En raison du contexte sanitaire, les séances de natation à la piscine d'Imphy ont été suspendues. Les élèves de GS/CP, de CM et du dispositif n'ont pu participer qu'à une unique séance en décembre. Deux séances ont pu être reprogrammées (1^{er}/03 et 8/03). Les autres séances pourront peut-être être reportées durant le mois de juin.

Bibliothèque de l'école

L'équipe remercie la municipalité pour son investissement (4 500€) dans du nouveau mobilier pour la bibliothèque de l'école. Elle salue également l'engagement des agents qui ont monté et installé ce même mobilier et aider à l'aménagement de l'espace. Plus de 500 livres ont été recouverts par l'ESAT Fernand Poirier de Nevers. Ils ont été livrés jeudi 10 février dernier et les écoliers vont enfin pouvoir en profiter. L'équipe bénéficie d'un logiciel pour gérer le nouveau fonds de l'école.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école : renforcer l'apprentissage des fondamentaux.

Classe de TPS/PS/MS

Quatre élèves ont bénéficié d'APC en période 1 et 2.

Nous participons à l'échappée lecture. Nous participerons à une rencontre USEP qui porte sur des jeux collectifs et coopératifs. Si une rencontre entre les maternelles du secteur est possible, nous l'organiserons. Avec ma collègue d'ULIS, nous banalisons une semaine pour découvrir, apprendre avec des éléments naturels.

Nous poursuivons notre découverte des semis, repiquages, jardinage.

Classe de GS/CP

Le suivi des élèves par le RASED se poursuit avec 6 élèves de CP et nous espérons mettre en place un suivi pour des GS en période 4 et période 5. Les APC ont eu lieu en période 1 et 2 les lundis et mardis.

La classe a été perturbée par l'épidémie de Covid. Les évaluations nationales de CP prévues en janvier auront lieu en mars. Les activités USEP pour la classe sont annulées. Les séances de piscine n'ont pas pu avoir lieu (1 séance le 7 décembre avant le changement de protocole). La classe a été fermée du 17 au 21 janvier et une classe à distance a été mise en place.

Nous avons toujours le projet de partir en classe de découverte au Croux du 30 mai au 1^{er} juin, de jardiner, de construire des objets pour la récréation. Le jeudi 11 mars, une réunion sera organisée.

Classe de CE

Trois élèves de CE2 ont bénéficié de l'aide du RASED jusqu'aux vacances de Noël. Trois élèves de CE1 poursuivent le travail engagé avec l'enseignante spécialisée chaque lundi et jeudi en début d'après-midi (séance de 45 minutes en lecture/écriture).

En période 2, trois élèves de CE1 (lundi) et trois élèves de CE2 (mardi) ont bénéficié d'activités en mathématiques avec leur enseignante après la classe (séances de 45 minutes). Pour cette période 4, l'APC concernera les élèves de CE1 en lecture/écriture.

Durant la semaine des valeurs de la République, les élèves ont lu un roman intitulé « Gabriel » (l'histoire de l'arrivée d'un élève dans une classe, un élève différent mais épatant !).

École et cinéma : la deuxième projection s'est tenue le lundi 31 janvier « Tout en haut du monde ». Un travail spécifique a été mené en classe, notamment en langage et en éducation morale et civique (sur les personnages : leurs rôles, leurs caractères, les valeurs qu'ils représentent).

« Tous à Pékin » : projet proposé par l'USEP et mené en période 3 dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques. Il s'agissait d'une course virtuelle proposée aux élèves des classes participantes : partir de Saint-Saulge pour arriver à Pékin le vendredi 4 février, jour de la cérémonie d'ouverture des jeux. Durant plusieurs semaines, les élèves ont réalisé diverses activités en EPS, en arts visuels, en éducation morale et civique qui leur permettaient de gagner des kilomètres. Le défi a été relevé ! Le délégué départemental de l'USEP est venu remettre des diplômes aux élèves à l'école.

Classe de CM

Pas de prise en charge particulière du RASED. Quatre élèves ont bénéficié de séances d'APC avec monsieur Dagain en période n°2.

École et cinéma

Les élèves ont visionné deux films : « Paper Moon » et « Tout en haut du monde ». Les projections seront organisées dans une des salles de la mairie. Elles ont permis de mettre en œuvre des apprentissages en lien avec les programmes d'arts plastiques, d'histoire de l'art et de français.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école : parcours d'éducation artistique et culturelle.

Résidence d'artistes

Du 24 au 27 janvier, la classe a bénéficié d'une résidence d'artiste. Un comédien et une costumière de « La Minoterie », scène conventionnée basée à Dijon sont intervenus durant douze heures. Le comédien a animé des ateliers d'écriture en lien avec un spectacle auquel les élèves ont assisté en octobre 2021. Quant à elle, la comédienne a accompagné les élèves dans la confection de masques. Cette résidence se poursuivra en avril avec la présence d'un metteur en scène. Une restitution sera organisée.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école : parcours d'éducation artistique et culturelle et renforcer l'apprentissage des fondamentaux.

Classe transplantée

La sortie scolaire avec nuitées initialement prévue du 19 au 21 janvier 2022 à Paris est reportée du 11 au 13 avril. Inscrite dans le projet d'école, cette sortie permettra aux élèves d'enrichir leurs connaissances de sciences (visite du Palais de la Découverte et du Muséum d'histoire naturelle), d'histoire (visite de la Chapelle-Royale et croisière sur la Seine), d'arts plastiques (visite du musée d'Orsay) et d'histoire de l'art (Opéra Garnier). De nombreuses activités réalisées avant et après le départ seront proposées aux enfants.

Commémoration du 11 novembre

Quelques élèves de la classe ont commémoré l'armistice du 11 novembre lors de la cérémonie organisée par la municipalité. Les écoliers ont participé à la lecture du message du ministre et des noms inscrits sur le monument aux morts.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école : transmettre les valeurs de la République.

Intervention « voix et mouvement »

Dans le cadre d'un projet réunissant Réso, la communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais et la Cité de la voix, les élèves ont participé à un atelier « voix et mouvement » autour du spectacle immersif à cappella « Je vous aime » le jeudi 10 février avec la chanteuse et cheffe de chœur Jeanne Dambreville.

P'tit tour à vélo

Dans les semaines à venir, la classe de CM va préparer le P'tit tour à vélo qui se déroulera en juin 2022. Nous recherchons des adultes pour accompagner les sorties sur route des élèves.

Dispositif ULIS

Fonctionnement du dispositif :

- le dispositif accueille actuellement 10 élèves après le départ d'une élève pour un autre département et l'arrivée d'un élève d'une école voisine. Deux élèves sont scolarisés à mi-temps. Les élèves sont accompagnés par 2 AESH : monsieur Randon, AESH-collectif et madame Ovide, AESH-individuelle. Une élève de GS doit bénéficier d'inclusions en ULIS dès que possible.
- les nombreux changements qui se sont imposés depuis la rentrée ont rendu le fonctionnement compliqué pour les élèves comme pour les adultes. Quatre AESH se sont succédés, remplacés partiellement, et nous avons eu à gérer des décisions parfois contradictoires (attribution d'AESH individuelle puis mutualisée puis à nouveau individuelle, suspension et reprises des inclusions, ...). En raison de la situation sanitaire, les inclusions ont été suspendues depuis le début du mois de janvier, alors que la période précédente avait déjà été perturbée.

Projets et actions en cours :

- emménagement à la rentrée de novembre dans le bâtiment préfabriqué (ancienne salle ULIS) ; cet espace plus vaste permet de mieux répondre aux besoins des élèves fréquentant le dispositif ULIS par l'organisation d'espaces de travail. Je remercie la municipalité qui a installé un nouveau radiateur (même si la température est particulièrement basse le matin, régulièrement en deçà de 15°C) et pour la pose du lino qui rend la pièce plus chaleureuse et moins bruyante. La question du chauffage reste donc à améliorer et je renouvelle ma demande concernant l'installation de pieds avec roulettes pour deux plateaux de table offerts à l'ULIS par un magasin de Nevers.
- je remercie également les personnes qui ont répondu favorablement à notre opération « Plus belle la vie en ULIS », en offrant jeux, livres, objets décoratifs ou petit mobilier.
- les élèves du dispositif ont été largement associés aux aménagements et ont notamment peint une fresque dans le couloir et posé du papier peint dans le coin regroupement.
- dans le cadre de nos sorties hebdomadaires, nous avons découvert des métiers. Après un repérage des lieux où exercent des professionnels dans le bourg de Saint-Saulge, nous avons inventorié les métiers et écrit à quelques professionnels pour demander de nous faire découvrir leur métier. Avant les restrictions, les élèves ont pu interroger le boucher-charcutier puis, en extérieur, un paysagiste en février. Nous devrions reprendre ces rencontres fort enrichissantes et sources de nombreux apprentissages.
- les échanges avec les classes de maternelle et CE ont été très intéressants lors de la semaine des valeurs de la République, autour de la différence et du handicap.
- travail actuellement autour de la connaissance des émotions et du développement de l'empathie (albums, œuvres d'art, jeux, ...).
- pour information, 38 kg de stylos et feutres usagés ont été collectés depuis l'an dernier et ont été expédiés à l'entreprise de recyclage Terracycle au profit d'une association qui soutient la mise en place d'une cantine scolaire dans un village sénégalais.
- participation à l'échappée lecture.

À venir :

- souhait de prolonger l'action menée à l'automne dans le cadre de la Semaine de la science par une Classe Verte en juin, qui pourrait se faire sur place et en partenariat avec la classe de maternelle afin de valoriser les élèves de l'ULIS en les plaçant dans un rôle de tuteurs/tutrices pour les plus jeunes.
- projections prévues dans le cadre de la fête du court métrage.
- travail autour de l'information « pour comprendre le monde » dans le cadre de la semaine de la presse et des médias à l'école en mars.
- reprise du jardinage au printemps.
- globalement, le travail est organisé autour de projets pour aider les élèves du dispositif à donner du sens aux apprentissages et à trouver de la motivation à apprendre.

8. Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au président du conseil.

La séance est close à 18H50

Date des prochains conseils d'école : lundi 13 juin à 17h30.